

Réchauffement climatique : quels sont les vrais enjeux ?

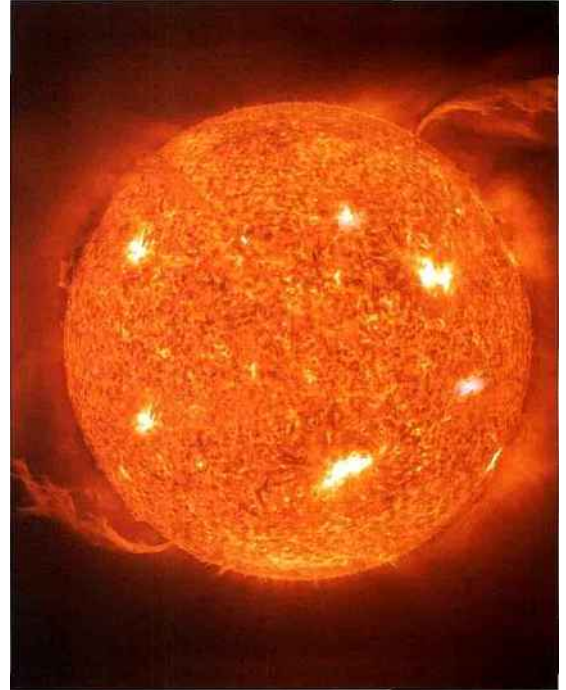
Le réchauffement climatique fait peser des périls variables sur les vignes et les vins de plusieurs pays du monde. Pourtant, les véritables enjeux ne sont pas forcément là où on le croit. Car l'objectif des campagnes médiatiques sur le réchauffement n'est pas de préserver l'environnement et de limiter la pollution atmosphérique, mais de créer un nouveau marché financier. La taxe carbone, onéreuse pour les contribuables et inutile au plan écologique, en est l'une des premières illustrations.

Dans certaines régions, la date des vendanges est plus précoce d'une dizaine de jours qu'il y a une cinquantaine d'années. Et ce, de manière désormais régulière. Cette augmentation des températures pourrait menacer, à terme (d'ici à quarante ou cinquante ans), certains vignobles de disparition pure et simple. Par ailleurs, de nombreuses régions viticoles ne seront plus capables de faire d'aussi bons vins qu'à l'heure actuelle. Le 15 février 2008, le site Internet autour-dubio.fr publiait un texte dont voici un extrait : « *Le changement climatique menace de bouleverser la carte viticole mondiale selon des experts réunis à Barcelone pour le deuxième Congrès international sur le changement climatique et le vin, qui rassemble plus de 350 experts — producteurs, scientifiques, œnologues — de 36 pays, dont l'Espagne, la France, l'Australie, les États-Unis, la Nouvelle-Zélande et l'Australie. La réunion s'achèvera samedi par une vidéoconférence de l'ancien vice-président américain Al Gore, toujours en lutte contre le réchauffement planétaire.* » Précision : Al Gore n'est en lutte que pour faire fructifier son business en utilisant les enjeux climatiques. Nous y reviendrons.

Dans *Le Monde* du 12 août 2009, plusieurs personnalités du monde viticole ont signé une tribune appelant les chefs d'État occidentaux à l'exemplarité, dans le cadre des négociations de Copenhague — négociations dont l'agriculture a semblé bizarrement absente. Cet appel a été signé par plus de cinquante professionnels du vin et de la gastronomie — dont les chefs Jean-Luc Rabanel (le seul chef étoilé à travailler uniquement des produits bio), Marc Veyrat et Mauro Colagreco les sommeliers Franck Thomas et Antoine



Petrus, l'œnologue Stéphane Derenoncourt, ainsi que trente-cinq domaines de diverses appellations. « *Fléurons de notre patrimoine culturel commun, les vins français, élégants et raffinés, sont aujourd'hui en danger. Les changements climatiques rendent les vignes de plus en plus vulnérables. Canicules estivales, grêles récentes dans le Bordelais, nouvelles maladies provenant du sud, ces dérèglements seront bientôt bien plus graves encore. Les experts du GIEC (Groupe intergouvernemental sur l'évolution du climat) sont formels : si nous ne parvenons pas à contenir le réchauffement en deçà de 2 °C, les conséquences sur nos écosystèmes seront incontrôlables.* » Bernard Seguin, responsable de recherches sur le climat à l'Institut national de la recherche agronomique (INRA), confirme : « *Si la température augmente de 2 à 3 degrés, nous pourrions faire en sorte que le bordeaux reste le Bordeaux, le rioja le Rioja, le bourgogne le Bourgogne. Mais si elle augmente de 5 à 6 degrés, il faudra faire face à de grands problèmes et les changements seront très rudes.* » Pour le savoir, rendez-vous dans quatre ou cinq décennies.



En attendant, certains professionnels du vin ont d'ores et déjà commencé à s'organiser, au cas où. L'Anglais Frazer Thompson est le P.-D.G. de Chapel Down, premier producteur de vin en Grande-Bretagne. Il a observé que le climat du Kent — un degré plus froid que celui du vignoble champenois — était excellent pour produire des vins effervescents. Il va donc essayer de faire de sa marque l'alternative anglaise au champagne.

Autre exemple : Pierre Damoy, vigneron à Gevrey-Chambertin, célèbre village de la côte de Nuits, en Bourgogne, a planté dans son jardin des ceps de... syrah (cépage de la vallée du Rhône). Juste pour voir comment va se comporter la vigne dans les années qui viennent. Quant à l'INRA de Colmar, en Alsace, elle a fait des essais, dès 2003, avec du cabernet-sauvignon (cépage bordelais) et du grenache (cépage provençal et languedocien)... Des essais apparemment fort concluants !

Le risque est donc bien réel pour les vignobles, les vins et les vignerons. Sous deux réserves, toutefois. Pour commencer, ce risque est mal évalué. Personne ne semble remarquer que les vins biodynamiques et les vins « naturels » (sans sulfite ajouté) affichent des titrages alcooliques inférieurs aux vins conventionnels (issus d'une culture intensive) : ils titrent 11 ou 12 degrés d'alcool, au lieu des 14 ou 15 degrés couramment affichés par les vins conventionnels. Après tout, les vignerons en biodynamie ont su préserver, lors du caniculaire millésime 2003, la fraîcheur et l'acidité de leurs vins, grâce à leur mode de culture, bien plus approprié que la culture intensive pour obtenir de bons équilibres, y compris dans des conditions climatiques



extrêmes. Autrement dit, même si la température augmente, entraînant ainsi de plus fortes maturités, on peut maintenir aussi des niveaux d'acidité élevés. À l'arrivée, les conséquences du réchauffement climatique sur la vigne et le vin seraient donc... nulles.

Ensuite, le battage médiatique sur le réchauffement cache un enjeu dont aucun média ne veut parler : la création d'un nouveau marché financier, basé sur la peur et la culpabilisation du public, sur un fond d'hypocrisie parfaitement assumée. Et Al Gore en est le meilleur exemple, lui qui brandit de grandes menaces dans le seul but de faire fructifier le commerce des droits à polluer (quotas d'émission).

Ainsi, au moment où le documentaire d'Al Gore (*Une vérité qui dérange*) sortait en salles en Grande-Bretagne, en 2006, l'hebdomadaire britannique *The Economist* (9-15 septembre 2006) publiait un dossier intitulé « *The Heat Is On : A Special Report on Climate Change* », appelant à créer un marché global sur le carbone, afin de vendre et d'acheter des quotas d'émission, sur le modèle du système européen mis en place en 2005. *The Daily Telegraph* du 14 mars 2007 en concluait que le véritable intérêt d'Al Gore dans cette histoire était le « *florissant marché des droits d'émission du carbone* »... Le journaliste Tom Stevenson, spécialiste des questions économiques, écrivait que Gore surfait sur la vague actuelle de ces droits à polluer : « *L'échange de droits sur le carbone est l'activité la plus chaude en ville* »... et aussi l'une des plus lucratives.

Une petite anecdote, pour finir. Lorsque le Tennessee Center for Policy Research, basé à Nashville, fit remarquer à Al Gore que la facture d'électricité de sa luxueuse villa (avec piscine intérieure chauffée) était douze fois plus élevée que celle du foyer américain moyen, celui-ci répondit qu'il avait compensé ce fort impact environnemental... en achetant des swaps sur le carbone (ça change tout, en effet). Par surcroît, il oublia de préciser qu'il avait acquis ces instruments financiers auprès de son propre *hedge fund*, Generation Investment Management.

Moralité : plutôt que de s'inquiéter sur un réchauffement dont nous sommes loin de connaître les tenants et les aboutissants réels, les vignerons et les professionnels du vin feraient peut-être mieux de s'intéresser à des modes de culture et de vinification plus proches de la nature et du terroir. Ainsi, au moins l'environnement serait-il un peu mieux respecté (et le consommateur avec, par la même occasion). Dans tous les cas, et quoi qu'il arrive, le vin en sera forcément meilleur. Réchauffement climatique ou pas.

Alexandre Rougé

